

Jürgen Finger: *Une élite apolitique dans une économie politisée? La dénazification des chefs d'entreprise*, in: Sébastien Chauffour, Corine Defrance, Stefan Martens, Marie-Bénédicte Vincent (eds.), *La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945 (L'Allemagne dans les relations internationales 16)*, DOI: <https://doi.org/10.3726/b16165>, Peter Lang: Bruxelles, S. 65-88.

All rights reserved.

Une élite apolitique dans une économie politisée ?

La dénazification des chefs d'entreprise

Les dossiers de dénazification ont depuis les années 1990 considérablement augmenté nos connaissances sur les biographies des entrepreneurs et des managers. Dans une vue d'ensemble avec d'autres sources, ils permettent une compréhension améliorée des relations entre l'économie et la politique pendant le national-socialisme. Les dirigeants économiques n'étaient ni les commanditaires de la politique nazie, ni des simples exécutants d'ordres politiques. Au contraire, l'économie et la politique étaient des ressources réciproques, les deux parties profitaient l'une de l'autre et se stabilisaient mutuellement. L'article prend l'exemple de l'entreprise Dr Oetker de Bielefeld, qui avait des intérêts dans la zone d'occupation française, pour analyser pourquoi l'évaluation et le jugement des dirigeants économiques après 1945 représentait un défi pour les pouvoirs occupants et les autorités allemandes : Les procédures de dénazification visaient l'activisme politique, alors que l'opportunisme inhérent à l'action entrepreneuriale ne pouvait être saisi par eux. A cela s'ajoutait la stratégie des dirigeants d'entreprise de se présenter comme des spécialistes apolitiques devant les tribunaux alliés et lors de leur procédure de dénazification. Avec ce récit apologétique ils ont longtemps réussi à repousser les tentatives de s'attaquer plus en détail aux responsabilités des dirigeants économiques dans le régime nazi.

« Ils étaient vingt-quatre, près des arbres morts de la rive, vingt-quatre pardessus noirs, marron ou cognac, vingt-quatre paires d'épaules rembourrées de laine, vingt-quatre costumes trois-pièces, et le même nombre de pantalons à pinces avec un large ourlet. » C'est ainsi qu'Éric Vuillard, dans son récit littéraire *L'ordre du jour*, introduit les entrepreneurs et managers allemands qui se sont réunis le 20 février 1933 dans le somptueux palais du président du Reichstag aux abords de la Spree. Invités par le maître des lieux, Hermann Göring, triés sur le volet par les soins de Hjalmar Schacht, futur président de la Reichsbank, ils y assistent à une réunion avec le nouveau chancelier Adolf Hitler. En quête de contributions électorales, Hitler et Göring y font la promotion d'un régime national-socialiste stable, qui inclut notamment l'élimination du mouvement ouvrier et la mise en œuvre d'un cadre fiable pour les investissements après la dernière élection législative prévue pour le 5 mars 1933.¹

L'ordre du jour – un succès commercial couronné du prix Goncourt en 2017 – relate une séquence de situations évocatrices de l'histoire du national-socialisme. Classé comme

¹ ÉRIC VUILLARD, *L'ordre du jour. Récit*, Arles, Actes Sud, 2017, p. 9–26, la citation p. 9–10.

Jürgen Finger: Une élite apolitique dans une économie politisée? La dénazification des chefs d'entreprise, in: Sébastien Chauffour, Corine Defrance, Stefan Martens, Marie-Bénédicte Vincent (eds.), La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945 (L'Allemagne dans les relations internationales 16), DOI: <https://doi.org/10.3726/b16165>, Peter Lang: Bruxelles, S. 65-88.

All rights reserved.

« récit » dans le sous-titre, le livre est en même temps fictionnel quant aux détails de la mise en scène et fidèle au fait historique. C'est précisément pour cette raison que les choix littéraires et historiographiques de Vuillard méritent d'être scrutés de plus près. Si l'écrivain expose une liste de noms et fait preuve d'un certain souci d'individuation de trois des invités – dont Gustav Krupp von Bohlen und Halbach, représenté sur la première de couverture, vêtu d'un col cassé rigide communément appelé *Vatermörder* (tueur de pères) et d'un chapeau –, Vuillard décrit avant tout ces entrepreneurs et managers comme des « avatars », incarnations en chair et en os des trusts qu'ils représentent. Il prend malgré tout soin d'humaniser ce « clergé de la grande industrie », de montrer le corporel derrière le masque : ils transpirent, rêvassent, l'un a attrapé un rhume, l'autre se mouche le nez.² Vuillard évoque ainsi la relation cruciale entre économie et État national-socialiste et témoigne de l'intérêt que ces rapports ont suscité depuis lors.

La réunion du 20 février 1933 à Berlin, bien documenté par le compte-rendu d'un participant et bien connu dans l'historiographie, est certainement l'un des épisodes centraux pour comprendre les efforts des nouveaux dirigeants nazis visant à s'allier aux anciennes élites allemandes.³ Les sollicitations de Hitler auprès de la Reichswehr en sont d'autres exemples, notamment illustrés par le discours prononcé par Hitler devant des généraux le 3 février 1933.⁴

Entre récit littéraire et historiographie

Il ne s'agit pas de mesurer cette œuvre littéraire magistrale à l'aune d'une recherche germanophone souvent très spécialiste. L'intérêt du livre de Vuillard est d'explorer les mécanismes du pouvoir, les comportements et les mentalités des élites sous forme de miniatures historiques. L'auteur y pointe du doigt la composition stable des élites allemandes à travers le premier XX^e siècle, élites dont la mémoire s'avère aussi courte que sélective dans les jeunes années de la République fédérale.⁵ Si ce « récit » peut être littérairement vrai, il demeure néanmoins stéréotypé et ne représente pas l'état des recherches sur l'économie

² *Ibid.*, p. 11–13, 19–20, 25–26.

³ Dirk STEGMANN, « Zum Verhältnis von Großindustrie und Nationalsozialismus 1930–1933. Ein Beitrag zur Geschichte der sog. Machtergreifung », *Archiv für Sozialgeschichte*, 13, 1973, 439–440, 477–480, notamment le document n° XVIII : Compte rendu du 21 février 1933 de la rencontre d'Hitler, Göring et Schacht avec des industriels le 20 février 1933 à Berlin, écrit pour Paul Reusch par le chef du bureau Berlin de la Gutehoffnungshütte, Dr Martin Blank. J. Adam TOOZE, *Ökonomie der Zerstörung. Die Geschichte der Wirtschaft im Nationalsozialismus*, Munich, Siedler, 2007, p. 127–135.

⁴ Andreas WIRSCHING, « «Man kann nur Boden germanisieren». Eine neue Quelle zu Hitlers Rede vor den Spitzen der Reichswehr am 3. Februar 1933 », *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, 49/3, 2001.

⁵ Voir aussi le compte-rendu de Kim Christian Priemel dans: *Francia-Recensio* 2018/4, DOI 10.11588/frrec.2018.4.57559.

Jürgen Finger: *Une élite apolitique dans une économie politisée? La dénazification des chefs d'entreprise*, in: Sébastien Chauffour, Corine Defrance, Stefan Martens, Marie-Bénédicte Vincent (eds.), *La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945 (L'Allemagne dans les relations internationales 16)*, DOI: <https://doi.org/10.3726/b16165>, Peter Lang: Bruxelles, S. 65-88.

All rights reserved.

national-socialiste.⁶ Car pour mieux comprendre le rapport entre économie et politique sous les auspices d'une dictature se voulant totalitaire, il s'avère peu pertinent d'imaginer les chefs d'entreprise allemands comme de sinistres figures qui auraient financé les nationaux-socialistes dans le seul but d'assurer, coûte que coûte, la rentabilité et l'expansion belliqueuse de leurs entreprises. Sur différents niveaux, la représentation des entrepreneurs qui émane de *L'ordre du jour* manque de nuance.

En premier lieu, les entrepreneurs semblent disparaître derrière leurs entreprises, dont ils ne seraient que les « mandataires ». ⁷ Dans la recherche cependant, l'idée de l'entrepreneur obsédé, imprégné de la monomanie envers son œuvre économique, a cédé la place à une analyse multidimensionnelle des chefs d'entreprise dans leurs réseaux économiques, sociaux et privés. Les entrepreneurs se seraient même comportés parfois de manière irrationnelle, et ils auraient eu des intérêts extérieurs à leurs entreprises, et même des attitudes politiques ; ils se seraient comportés, selon Norbert Frei et d'après une idée durant longtemps jugée insensée, comme d'autres humains.⁸

En second lieu, tandis que Vuillard, par le choix de cette scène particulière de 1933, met l'accent sur les banques et les grands groupes verticalement et horizontalement intégrés de l'industrie lourde et de l'industrie chimique, le périmètre de nos connaissances a été considérablement étendu au cours des deux dernières décennies. De nombreuses études portant sur une grande variété de secteurs ainsi que sur des petites et moyennes entreprises constituent aujourd'hui un bon point de départ pour des comparaisons et jugements équilibrés.⁹

⁶ Pour une perspective macro-économique v. TOOZE, *Ökonomie der Zerstörung* (note 3); pour une perspective plus axée sur la *business history* de l'Allemagne nazie : Norbert FREI et Tim SCHANETZKY (éd.), *Unternehmen im Nationalsozialismus. Zur Historisierung einer Forschungskonjunktur*, Göttingen, Wallstein, 2010. Jörg OSTERLOH et Harald WIXFORTH (éd.), *Unternehmer und NS-Verbrechen. Wirtschaftseliten im <Dritten Reich> und in der Bundesrepublik Deutschland* (Wissenschaftliche Reihe des Fritz-Bauer-Instituts 23), Francfort-sur-le-Main, Campus, 2014.

⁷ VUILLARD, *L'ordre du jour* (note 1), p. 26.

⁸ Werner PLUMPE, « Unternehmer – Fakten und Fiktionen. Einleitung », in : Werner PLUMPE (éd.), *Unternehmer – Fakten und Fiktionen. Historisch-biographische Studien* (Schriften des Historischen Kollegs – Kolloquien 88), Berlin/Boston, de Gruyter Oldenbourg, 2014, p. 10–26. Pour la critique d'une idée schumpeterienne de l'entrepreneur monomaniac : Norbert FREI, « Die Wirtschaft des <Dritten Reiches>. Überlegungen zu einem Perspektivenwechsel », in : FREI et SCHANETZKY, *Unternehmen im Nationalsozialismus* (note 6), p. 14–17. Jürgen FINGER, *Entrepreneur Biographies as Microhistories of X*, in : Hartmut BERGHOF et Uwe SPIEKERMANN (éd.), *Immigrant Entrepreneurship. The German-American Experience since 1700* (Bulletin of the German Historical Institute, Supplement 12), Washington D.C., German Historical Institute, 2016, p. 19–36.

⁹ Une étude de Michael Kibener, par exemple, a le mérite de comparer systématiquement le cas de Boehringer-Ingelheim avec d'autres exemples du secteur chimique ou d'une taille comparable: Michael KIBENER, *Boehringer Ingelheim im Nationalsozialismus. Studien zur Geschichte eines mittelständischen chemisch-pharmazeutischen Unternehmens* (Historische Mitteilungen, Beihefte 90), Stuttgart, Franz Steiner, 2015, p. 9–21, 243–256.

Jürgen Finger: *Une élite apolitique dans une économie politisée? La dénazification des chefs d'entreprise*, in: Sébastien Chauffour, Corine Defrance, Stefan Martens, Marie-Bénédicte Vincent (eds.), *La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945 (L'Allemagne dans les relations internationales 16)*, DOI: <https://doi.org/10.3726/b16165>, Peter Lang: Bruxelles, S. 65-88.

All rights reserved.

En troisième et dernier lieu, Vuillard établit une étonnante stabilité des relations politico-économiques entre ses premiers chapitres, où il évoque notamment la réunion du 20 février 1933, et la fin de son livre, où il laisse apparaître les fantômes des hommes et femmes réduits en esclavage dans les usines Krupp, hantant en 1944/45 l'esprit d'un Gustav von Krupp malade et aliéné.¹⁰ C'est comme si rien ne s'était passé entre 1933 et 1945, comme si les conditions d'action, les instruments et les priorités n'avaient jamais changé, ni pour les chefs d'entreprise ni pour les dirigeants nationaux-socialistes. Maintes études empiriques ont néanmoins bel et bien contribué à nuancer cette image et à dynamiser notre idée des douze fameuses années, qui n'étaient point un bloc. Les études ont notamment permis de mieux comprendre les motifs et comportements des chefs d'entreprise, la gouvernance de l'économie nazie et de la gestion des entreprises, les conditions de l'innovation technique et managériale et, finalement, la coordination entre État et entreprises. Cette dernière ne relevait ni de la seule contrainte ni de la complaisance pure et simple, mais s'appuyait sur un système bureaucratique stabilisé par la coopération des entrepreneurs (surtout au niveau intermédiaire et technique), laissant des marges de manœuvre là où les intérêts de l'économie de guerre coïncidaient avec ceux des entreprises, donnant même lieu à des partenariats public-privé. L'ancienne question binaire aspirant à déterminer s'il y avait primat de la politique ou de l'économie était donc mal posée.¹¹

Cette nouvelle image de la gouvernance des entreprises sous le nazisme, dessinée à partir d'une recherche diversifiée, correspond aux tendances actuelles à la fois de la recherche sur la société nazie et d'une histoire économique renouvelée. L'accès à de nouvelles sources en était une condition sine qua non : les dossiers de cas, dont les dossiers de dénazification, sont devenus systématiquement accessibles depuis les années 1990 augmentant notre connaissance sur le régime au quotidien et contribuant à la réévaluation de l'économie nazie. Les dossiers de dénazification (*Entnazifizierung*), de restitution (*Rückerstattung*) et de réparation (*Wiedergutmachung*), du rééquilibrage des charges de guerre (*Lastenausgleich*) ainsi que les dossiers des parquets qui ont poursuivi les criminels nazis notamment jusqu'au début des années 1950 (*NS-Gewaltverbrechen*) constituent depuis lors des sources importantes, dressées

¹⁰ VUILLARD, *L'ordre du jour* (note 1), p. 143–150.

¹¹ Werner Plumpe, « Les entreprises sous le nazisme: Bilan intermédiaire », *Histoire, économie et société*, 24/4 (2005), 453–472, qui résume l'état de la recherche jusqu'en 2003. Peter HAYES, « Corporate Freedom of Action in Nazi Germany », *Bulletin of the German Historical Institute*, 45, 2009, p. 29–42, http://www.ghi-dc.org/files/publications/bulletin/bu045/bu45_029.pdf. Christoph BUCHHEIM et Jonas SCHERNER, « Corporate Freedom of Action in Nazi Germany. A Response to Peter Hayes », *Bulletin of the German Historical Institute*, 45, 2009, p. 43–50, http://www.ghi-dc.org/files/publications/bulletin/bu045/bu45_043.pdf. Peter HAYES, « Rejoinder. A Reply to Buchheim and Scherner », *Bulletin of the German Historical Institute*, 45, 2009, p. 51, http://www.ghi-dc.org/files/publications/bulletin/bu045/bu45_051.pdf. Klaus-Dietmar HENKE, *Die Dresdner Bank im Dritten Reich 1933–1945. Ökonomische Rationalität, Regimenähe, Mittäterschaft* (Die Dresdner Bank im Dritten Reich 4), Munich, R. Oldenbourg, 2006, p. 11–38. Jonas SCHERNER, « Das Verhältnis zwischen NS-Regime und Industrieunternehmen – Zwang oder Kooperation ? », *Zeitschrift für Unternehmensgeschichte*, 51/2, 2006, p. 166–190, DOI 10.1515/zug-2006-0204. Carola SACHSE, « Revisited: Primat der Politik, Primat der Ökonomie », in : Norbert FREI et Tim SCHANETZKY, *Unternehmen im Nationalsozialismus* (note 6), p. 48–61.

Jürgen Finger: Une élite apolitique dans une économie politisée? La dénazification des chefs d'entreprise, in: Sébastien Chauffour, Corine Defrance, Stefan Martens, Marie-Bénédicte Vincent (eds.), La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945 (L'Allemagne dans les relations internationales 16), DOI: <https://doi.org/10.3726/b16165>, Peter Lang: Bruxelles, S. 65-88.

All rights reserved.

après 1945, pour l'histoire politique, sociale et économique du Troisième Reich. Jusque-là difficiles à utiliser, voire pas du tout communicables dans les archives fédérales, régionales (dans les Länder) et communales, ils constituent aujourd'hui une importante source pour la recherche, tout comme les fichiers et les dossiers de cas produits *avant* 1945, dont par exemple les dossiers fiscaux témoignant de la spoliation des juifs.¹²

Tous ces documents ont permis une micro-histoire de la domination nazie, de l'exercice du pouvoir au quotidien et de la participation des Allemands – dont les chefs d'entreprise, les managers et cadres. Ces archives se sont pourtant avérées insuffisantes pour permettre à elles seules la construction d'un récit plausible. Elles sont issues d'un exercice bureaucratique qui visait un objectif bien délimité dans une manière fortement formalisée ; c'est aussi vrai pour les dossiers de cas produits avant 1945 que pour ceux issus des diverses procédures de l'après-guerre. C'est là où les archives d'entreprise rentrent en jeu, qui ont également été ouvertes et professionnalisées pendant les dernières trois décennies.¹³

L'utilité d'une étude de cas : Dr Oetker, ses patrons et dirigeants

Le présent texte tente donc d'utiliser les dossiers de dénazification aussi bien pour nourrir l'histoire du national-socialisme et pour faire une étude de cas sur la transformation de la société allemande au crépuscule du Reich. C'est aussi un plaidoyer en faveur d'une approche multipliant les perspectives, utilisant en parallèle les dossiers des différentes procédures de dénazification, de restitution et de réparation et – si disponibles et accessibles – les archives des entreprises. De cette manière uniquement, nous parviendrons à évaluer tout à la fois les biographies des dirigeants d'entreprise, leur gestion pendant le régime national-socialiste, leur relations politiques, économiques et sociales et, sur un niveau plus abstrait, l'ensemble complexe des rapports entre le politique et l'économique.

L'argument sera construit à partir d'une base empirique qui n'est pas purement axée sur la zone d'occupation française. Les usines Dr Oetker, spécialisées dans les adjuvants de boulangerie, notamment la levure chimique (vendue sous la marque « Backin ») et les poudres

¹² Il convient également de mentionner ici, bien que hors de notre sujet, une variété de dossiers de cas, disponibles en masse, notamment des dossiers des services sociaux et médicaux, qui documentent l'exclusion de toutes et de tous ceux considérés comme déviants de la communauté raciale du peuple allemand (*Volksgemeinschaft*) : handicapés (physiques, mentaux et psychologiques), homosexuels, alcooliques, délinquants « habituels », paresseux, mères célibataires, opposants politiques, sinti et roms, etc. Pour des références bibliographiques cf. Jürgen FINGER, Sven KELLER et Andreas WIRSCHING, « Einleitung », in : Jürgen FINGER, Sven KELLER et Andreas WIRSCHING (éd.), *Vom Recht zur Geschichte. Akten aus NS-Prozessen als Quellen der Zeitgeschichte*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2009, p. 23–24.

¹³ Cf. le journal *Archiv und Wirtschaft. Zeitschrift für das Archivwesen der Wirtschaft* (AuW, depuis 1967, ISSN 0342-6270) et le Wirtschaftsarchivportal – WAP : <https://www.wirtschaftsarchiv.de/wap>, consulté le 22 février 2019.

Jürgen Finger: Une élite apolitique dans une économie politisée? La dénazification des chefs d'entreprise, in: Sébastien Chauffour, Corine Defrance, Stefan Martens, Marie-Bénédicte Vincent (eds.), La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945 (L'Allemagne dans les relations internationales 16), DOI: <https://doi.org/10.3726/b16165>, Peter Lang: Bruxelles, S. 65-88.

All rights reserved.

pour pudding alsacien, avaient leur siège social à Bielefeld en Westphalie, soit en zone d'occupation britannique. Dr Oetker, fondée en 1891 à Bielefeld par le pharmacien August Oetker, était et est toujours l'une des plus grandes entreprises familiales de l'industrie allemande.¹⁴

En France, Dr Oetker était présent sous la marque Ancel, qui commercialisait notamment ses produits dans les départements alsaciens et lorrains. Il serait certainement intéressant d'examiner de plus près cette société française Ancel S.A., sise à Strasbourg. Durant l'entre-deux-guerres, Oetker est parvenu à dissimuler que le capital et la gestion de l'usine étaient contrôlés par des Allemands. Alors que Ancel S.A. a été évacuée à Limoges en 1939 et s'est finalement installée à Paris en 1943, l'usine de Strasbourg est devenue une succursale du siège de Bielefeld, finalement expropriée par l'État français et privatisée. Ce n'est que dans les années 1950 que Dr Oetker a réussi à racheter cette entreprise. Cependant, nous ne savons pas si les hommes et femmes de paille français qui géraient les affaires depuis l'entre-deux-guerres ont fait l'objet de procédures d'épuration en France.¹⁵

En revanche, l'un des mandataires les plus influents de Dr Oetker pendant la fin des années 1930 et la Seconde Guerre mondiale, Hans Crampe (né en 1896), fut soumis à la dénazification au pays de Bade où il s'était installé à la fin de la guerre. Crampe était un conseiller proche de l'homme fort de la famille Oetker, Richard Kaselowsky (1888–1944), et mentor du beau-fils de celui-ci, Rudolf-August Oetker (1916–2007), seul héritier mâle et depuis 1944 propriétaire et dirigeant du groupe industriel.

Il convient bien sûr d'être prudent avant de généraliser ces exemples. Toutefois, ceux-ci évoquent le problème du savoir précaire des parties prenantes de la dénazification qui ne connaissaient qu'une partie volontairement limitée et brouillée de l'image. Les entrepreneurs et les managers disposaient d'un avantage décisif en matière d'information, dont ils étaient également conscients dès le moment de la défaite. C'est ce que montrent les résultats de recherches récentes sur les stratégies mémorielles des dirigeants économiques avec lesquelles s'achèvera la présente contribution.

Des procédures ennuyeuses mais sans conséquences majeures

¹⁴ Jürgen FINGER, Sven KELLER et Andreas WIRSCHING, *Dr. Oetker und der Nationalsozialismus. Geschichte eines Familienunternehmens 1933–1945*, München, C. H. Beck, 2013.

¹⁵ *Ibid.*, 34–35, 76–79, 102, 215–216. Emma von Rosenthal et Louis Michels étaient les administrateurs d'Ancel à Limoges. Ils gardaient le contact avec Bielefeld, mais officiellement, le capital provenait de la Alfaha Mij à 's-Gravenhage en Belgique, une « banque » agissant comme instrument de placement pour les intérêts internationaux de la famille Oetker. Après la libération de l'Alsace et une période de transition, pendant laquelle Ancel S.A. était sous séquestre français, les deux avec d'autres anciens employés ont acheté les actions de la société anonyme.

Jürgen Finger: *Une élite apolitique dans une économie politisée? La dénazification des chefs d'entreprise*, in: Sébastien Chauffour, Corine Defrance, Stefan Martens, Marie-Bénédicte Vincent (eds.), *La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945 (L'Allemagne dans les relations internationales 16)*, DOI: <https://doi.org/10.3726/b16165>, Peter Lang: Bruxelles, S. 65-88.

All rights reserved.

En regardant de près la dénazification des membres de la famille Oetker-Kaselowsky et des dirigeants au siège social, on ne peut que s'étonner du degré de bienveillance qui régnait dans la sous-commission de dénazification (le *Unterausschuss* au sein de l'entreprise) et dans la commission centrale de Bielefeld (le *Hauptausschuss* au niveau du cercle). La première commission était mandatée pour examiner les membres du personnel et formuler une première évaluation ; la seconde a souvent confirmé les constatations indulgentes de la première.¹⁶ Pour la plupart des fondés de pouvoir (*Prokuristen*) de Dr Oetker, la dénazification s'est révélée comme un exercice surtout bureaucratique. La plupart d'entre eux pouvaient invoquer leur adhésion tardive au parti national-socialiste (soit après la prise de pouvoir en 1933, soit après la réouverture de l'enregistrement au parti en 1937, soit au cours des guerres éclair de 1939/40), le fait que le nombre d'adhésions dans d'autres organisations était limité ou encore qu'ils n'étaient guère des membres activistes, ayant passé leur temps à œuvrer pour les usines Oetker au lieu de participer aux efforts de mobilisation du régime. Aux yeux des commissions, il était alors évident qu'il ne s'agissait que de suiveurs (*Mitläufer*, catégorie IV) ou même de personnes exonérées (*unbelastet*, cat. V). Un tiers des fondés de pouvoir ne furent jamais membre du NSDAP et, en règle générale, ont échappé à toute procédure.¹⁷

Même les personnes plus exposées furent chanceuses, bien que – ou parce que – leurs procédures ont abouti à des appels devant les instances supérieures, la commission centrale allemande et la Public Safety Special Branch du gouvernement militaire. C'est précisément dans ces cas compliqués, seulement décidés à la fin des années 1940, que l'intérêt décroissant des alliés pour l'épuration s'avérait favorable à une clôture superficielle des procédures, une réduction significative des pénalités ou même un abandon complet.¹⁸ Ainsi, le dirigeant du service emballage, membre fondateur du parti nazi à Bielefeld et chef du parti (*Ortsgruppenleiter*) dans un quartier de cette ville, n'était pas un nazi au sens strict – c'est ce que voulaient croire les membres des commissions de dénazification. Ayant renoncé à sa fonction en 1943 pour des raisons privées, il a réussi à réinterpréter ce retrait comme un signal de distance à l'égard du national-socialisme. À l'issue de la procédure, ce co-fondateur du parti à Bielefeld n'était qu'un simple suiveur. Même la petite amende, jugée adaptée par le gouvernement militaire britannique en 1949, a finalement été supprimée.¹⁹

Les doutes étaient plus grands chez le frère du patron, Theodor Kaselowsky, compte tenu de sa fonction de conseiller des questions économiques auprès de la direction du cercle de l'NSDAP à Bielefeld-ville (*Kreiswirtschaftsberater der NSDAP*, KWB). Par cette fonction, il

¹⁶ Cf. pour les cas suivants : *ibid.*, p. 377–386.

¹⁷ Voir le tableau chez *ibid.*, p. 426–428.

¹⁸ Ralf AHRENS, « Von der «Säuberung» zum Generalpardon. Die Entnazifizierung der westdeutschen Wirtschaft », *Jahrbuch für Wirtschaftsgeschichte*, 51/2, 2010, p. 41–43, DOI 10.1524/jbwg.2010.0014.

¹⁹ Landesarchivverwaltung Nordrhein-Westfalen, Abteilung Rheinland Düsseldorf (LAV NRW R), NW 1073, 593 ; NW 1057-RFT, 3208 ; NW 1037-BV, 2474.

Jürgen Finger: *Une élite apolitique dans une économie politisée? La dénazification des chefs d'entreprise*, in: Sébastien Chauffour, Corine Defrance, Stefan Martens, Marie-Bénédicte Vincent (eds.), *La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945 (L'Allemagne dans les relations internationales 16)*, DOI: <https://doi.org/10.3726/b16165>, Peter Lang: Bruxelles, S. 65-88.

All rights reserved.

était impliqué dans le contrôle des prix et les « aryanisations » ; en 1943, il était de surcroît devenu président de la chambre de Commerce et d'Industrie de Bielefeld. Il déploya pourtant des efforts considérables pour convaincre ses juges qu'il ne faisait en aucun cas partie du corps des responsables politiques (*Korps der politischen Leiter*), c'est-à-dire que le KWB n'était pas un *Führer*, un leader nazi au sens du jugement du Tribunal militaire international de Nuremberg et que, d'ailleurs, cette fonction n'aurait été que purement consultatif.²⁰ En fait, personne à l'époque n'a cherché à comprendre le rôle des conseillers économiques dans la gestion bureaucratique des « aryanisations », dans l'attribution des travailleurs forcés et dans d'autres domaines.²¹ Ce manque de savoir sur les structures profondes de la politique d'exclusion profitait à Theodor Kaselowsky et à ses semblables. Lui aussi a donc été classé suiveur le 8 mai 1948 par la 6^e chambre du *Spruchgericht* à Hamm, la juridiction compétente pour les personnes susceptibles d'être assujetties au jugement de Nuremberg. Son dossier reste quand même d'une grande utilité, car la longue liste de ses adhésions et fonctions ne montre pas seulement un homme avec des intérêts privés multiples. Évidemment, avec ses divers engagements, il était aussi le membre de la famille qui a le plus répondu aux attentes du parti mais aussi de la société civile de Bielefeld envers une famille de la grande bourgeoisie, contrairement à son frère Richard, beaucoup moins dévoué à ces formes de réseautage local.²²

Un autre parent éloigné, Konstantin Brückner qui avait eu de bonnes relations avec le NSDAP dès le début, se vantait de sa prétendue opposition contre la vente d'un quotidien régional au parti nazi en 1935. L'intéressé a quand même oublié de mentionner qu'il n'avait pas agi par souci d'opposition politique, mais qu'il avait au contraire essayé de mobiliser ses propres contacts nazis pour trouver un tour permettant de satisfaire en même temps les intérêts économiques du parti et ceux de la famille. Le récit tronqué de cet épisode, enrichi avec des affidavits, des déclarations sur l'honneur déposées sous forme écrite et procurées par l'accusé attestant ses contacts lointains avec des membres de la résistance du 20 juillet 1944, lui a quand-même valu un classement comme exonéré.²³

Le jeune héritier Rudolf August Oetker (1916–2003) avait également besoin de juges cléments, eu égard à son rang de *Untersturmführer der Waffen-SS*, équivalent au sous-lieutenant de la *Wehrmacht*. Ce fait a déclenché toute une séquence de mesures réservées aux

²⁰ D'autres KWB avaient commencé déjà pendant leur internement à préparer une stratégie de défense commune : Affidavit des conseillers des questions économiques (Kreiswirtschaftsberater) au camp Eselheide, 19.11.1947 et documents similaires, Bundesarchiv Coblenz, Z 42 IV, 1142.

²¹ Pour la place importante des conseillers et leurs échappatoires d'après-guerre : Gerhard KRATZSCH, « Der Gauwirtschaftsberater im Gau Westfalen-Süd », in : Dieter REBENTISCH et Karl TEPPE (éd.), *Verwaltung contra Menschenführung im Staat Hitlers. Studien zum politisch-administrativen System*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1986, p. 173–182.

²² FINGER, KELLER et WIRSCHING, *Dr. Oetker und der Nationalsozialismus* (note 13), p. 79–81. LAV NRW R Düsseldorf, NW 1057-Econ 15, 4443.

²³ LAV NRW R Düsseldorf, NW 1057-Econ 7, 4304.

Jürgen Finger: *Une élite apolitique dans une économie politisée? La dénazification des chefs d'entreprise*, in: Sébastien Chauffour, Corine Defrance, Stefan Martens, Marie-Bénédicte Vincent (eds.), *La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945 (L'Allemagne dans les relations internationales 16)*, DOI: <https://doi.org/10.3726/b16165>, Peter Lang: Bruxelles, S. 65-88.

All rights reserved.

Allemands avec un rang ou un poste spécifique, soupçonnés d'être trop impliqués dans le régime et les crimes nationaux-socialistes. Le cas de Oetker est exemplaire pour ces mesures qui s'ajoutaient aux dispositifs habituels contre les Allemands lambda : arrestation automatique par les alliés ; internement dans des camps et, souvent, obligation à des travaux de déblaiement ; saisie des biens et des droits de disposition dans l'entreprise ; installation d'un fiduciaire par le gouvernement militaire ; investigations par les autorités militaires (par les services de renseignement et de sécurité, mais aussi de la part de l'administration économique) ; éventuellement première procédure judiciaire devant un *Spruchgericht* ou même un procès militaire ; après la libération du camp d'internement, interdiction d'exercer le commerce ou d'entrer même dans l'usine ; une deuxième procédure de dénazification sur le lieu de résidence, même en cas d'acquiescement exprès ou après avoir été condamné par les alliés et avoir purgé une peine ; seulement après que la décision soit devenue définitive, accès à l'entreprise, levée de la saisie et retrait du fiduciaire ; procédures parallèles devant les administrations de restitution et de réparation et les cours de justice respectives en cas d'« aryanisations » et d'autres préjudices ouvrant droit à un dédommagement ; finalement, après que d'éventuels droits de restitution aient été clarifiés, levée du contrôle sur les biens en question. Ces procédures se sont influencées mutuellement, mais il n'y avait pas d'automatisme de condamnation ou d'acquiescement. Les institutions prenaient connaissance les unes des autres, tout en prenant leur décision à elles.²⁴

Rudolf-August Oetker avait d'abord fait son service militaire à la Wehrmacht (1936/1937, 1940–1942), plus précisément au Heeresverpflegungsamt, le service du ravitaillement au sein du haut commandement de l'Armée de terre (Oberkommando des Heeres, OKH). Ce n'était certainement pas accidentel s'il y travaillait sous le commandement du susmentionné capitaine de la réserve Hans Crampe, lobbyiste-en-chef de Dr Oetker à Berlin. Fait rare,

²⁴ Voir Clemens VOLLNHALS (éd.), *Entnazifizierung. Politische Säuberung und Rehabilitierung in den vier Besatzungszonen 1945–1949*, Munich, Deutscher Taschenbuch-Verlag, 1991. Marie-Bénédicte VINCENT, « Punir et rééduquer. le processus de dénazification (1945–1949) », in : Marie-Bénédicte VINCENT (éd.), *La dénazification*, Paris, Perrin, 2008, p. 9–88. Cornelia RAUH-KÜHNE, « Die Entnazifizierung und die deutsche Gesellschaft », *Archiv für Sozialgeschichte*, 35, 1995, p. 35–70, notamment 44–46, 48–50. Rainer MÖHLER, « Entnazifizierung, Demokratisierung, Dezentralisierung – französische Säuberungspolitik im Saarland und in Rheinland-Pfalz », in : Stefan MARTENS (éd.), *Vom « Erbfeind » zum « Erneuerer ». Aspekte und Motive der französischen Deutschlandpolitik nach dem Zweiten Weltkrieg* (Beihefte der Francia 27), Sigmaringen, Thorbecke, 1993, p. 157–173. Rainer MÖHLER, *Entnazifizierung in Rheinland-Pfalz und im Saarland unter französischer Besatzung von 1945 bis 1952* (Veröffentlichungen der Kommission des Landtages für die Geschichte des Landes Rheinland-Pfalz 17), Mayence, v. Hase & Koehler, 1992. Klaus-Dietmar HENKE, *Politische Säuberung unter französischer Besatzung. Die Entnazifizierung in Württemberg-Hohenzollern* (Schriftenreihe der Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte 42), Stuttgart, DVA, 1981. Reinhard GROHNERT, *Die Entnazifizierung in Baden 1945–1949. Konzeptionen und Praxis der «Eputation» am Beispiel eines Landes der französischen Besatzungszone* (Veröffentlichungen der Kommission für geschichtliche Landeskunde in Baden-Württemberg, B 123), Stuttgart, Kohlhammer, 1991. Pour la zone britannique ici en question: Heiner WEMBER, « Entnazifizierung nach 1945. Die deutschen Spruchgerichte in der britischen Zone », *Geschichte in Wissenschaft und Unterricht*, 43/7, 1992, p. 405–426. Irmgard LANGE, *Entnazifizierung in Nordrhein-Westfalen. Richtlinien, Anweisungen, Organisation*, Siegburg, Respublica, 1976.

Jürgen Finger: *Une élite apolitique dans une économie politisée? La dénazification des chefs d'entreprise*, in: Sébastien Chauffour, Corine Defrance, Stefan Martens, Marie-Bénédicte Vincent (eds.), *La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945 (L'Allemagne dans les relations internationales 16)*, DOI: <https://doi.org/10.3726/b16165>, Peter Lang: Bruxelles, S. 65-88.

All rights reserved.

Oetker s'est ensuite porté volontaire de la Waffen-SS et, dès 1942, a été formé dans l'administration économique des SS (SS-Wirtschafts- und Verwaltungshauptamt, SS-WVHA). Fin 1944 il a été promu Untersturmführer de la Waffen-SS. Pour cette raison il fut soumis à l'arrestation automatique à la fin de la guerre ; gravement blessé au début de son internement au camp de Staumühle en 1945/1946, il fut libéré avant terme en janvier 1946.

Choisir la Waffen-SS n'était guère le péché de la jeunesse tel qu'il a été dépeint au cours de la dénazification. Oetker avait 26 ans en 1942, depuis des années il fut préparé à prendre le relais de Kaselowky comme patron de l'entreprise familiale. Mais aux yeux des témoins de moralité et des commissions, Oetker aurait été décidément trop jeune pour comprendre les enjeux politiques d'une telle décision. Le sous-lieutenant Oetker a ainsi été acquitté : après approbation par le commandant militaire du Land Lippe la commission centrale de Bielefeld l'a classifié le 14 août 1947 en catégorie V : exonéré.²⁵ Avant que cette décision finale n'ait été prise, Rudolf-August Oetker ne pouvait reprendre son travail dans l'entreprise. Il était banni du siège de Dr Oetker, coupé des décisions sur le sort des usines Oetker dans les années critiques de l'immédiat après-guerre. Heureusement pour la famille, le fiduciaire mandaté par les alliés s'est montré pragmatique et accessible. Il agissait en accord avec la famille et, conséquemment, a été embauché par Oetker après la fin du séquestre.²⁶

L'existence d'un bouc émissaire a certainement facilité les choses : ce fut Richard Kaselowky, patron depuis 1925 et beau-père de l'héritier, qui avait fait des dons importants au parti et transformé les prestations sociales volontaires dans le sens d'une *Volksgemeinschaft*, la communauté raciale du peuple allemand au niveau de l'entreprise. Il aurait en outre forcé ses cadres à adhérer au parti nazi et était membre du Cercle des amis du *Reichsführer SS* Heinrich Himmler, aux réunions duquel il assistait régulièrement et qu'il soutenait par ailleurs financièrement. Décédé le 30 septembre 1944 à Bielefeld, pendant un raid aérien, Richard Kaselowky était le bouc émissaire idéal pour les *Prokuristen* et même pour les membres de sa propre famille. Il y avait de plus manifestement une différence majeure entre le fait de limoger un manager et celui d'importuner le propriétaire d'une entreprise familiale réputée pour son paternalisme.²⁷

²⁵ FINGER, KELLER et WIRSCHING, *Dr. Oetker und der Nationalsozialismus* (note 14), p. 352–366. LAV NRW R Düsseldorf, NW 1073, 715, ainsi que plusieurs documents dans le Oetker-Firmenarchiv, Bielefeld (OeFA), P1/796 ; P15/191. Paradoxalement, le fait d'avoir été interné par les alliés pouvait même aider à éviter des sanctions dans la dénazification subséquente. RAUH-KÜHNE, « Die Entnazifizierung und die deutsche Gesellschaft » (note 24), p. 63–64.

²⁶ FINGER, KELLER et WIRSCHING, *Dr. Oetker und der Nationalsozialismus* (note 14), p. 386–394. Le séquestre donnait aussi lieu à la compilation de dossiers chez les alliés toujours intéressés par la situation financière des grandes entreprises et de leurs propriétaires.

²⁷ C'est évident dans le cas du directeur général d'une imprimerie contrôlée par les Oetker. On lui reprochait notamment le mauvais traitement des travailleurs forcés, ce qui, en général, ne pesait pas lourdement dans la société allemande de l'après-guerre. Mais dans son cas, des conflits entre les partenaires sociaux, mis sous sédatifs pendant le Troisième Reich, avaient de nouveau éclaté, l'industrie de l'imprimerie étant un fief du

Jürgen Finger: Une élite apolitique dans une économie politisée? La dénazification des chefs d'entreprise, in: Sébastien Chauffour, Corine Defrance, Stefan Martens, Marie-Bénédicte Vincent (eds.), La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945 (L'Allemagne dans les relations internationales 16), DOI: <https://doi.org/10.3726/b16165>, Peter Lang: Bruxelles, S. 65-88.

All rights reserved.

.Il y avait bien sûr des cas plus compliqués, en fonction de l'activisme de l'entrepreneur, du secteur visiblement plus vital à la guerre et du nombre des travailleurs forcés. Ainsi, chez Boehringer Ingelheim, une entreprise familiale du secteur chimique sise à Ingelheim sur le Rhin, soit en zone d'occupation française, les procédures parallèles (dénazification, restitutions, démontage) et prolongées ont provoqué une concentration de risques qui menaçait le développement de l'entreprise pendant la période de crise généralisée de l'immédiat après-guerre et, puis, pendant le take-off des Trentes glorieuses. Les différentes procédures contre les membres de la famille et le management ne furent clôturées qu'en 1949. Boehringer restait aussi la cible potentielle de démontages par l'occupant français, démontages prônés par le gouverneur civil Émile Laffon. Après des recours successifs contre les décisions des commissions et des alliés, les directeurs, dont des membres de la famille, furent tous catégorisés « suiveurs » le 12 octobre 1949 et jugés à une mesure expiatoire sous forme d'une petite amende. Ceshésitations et reports répétés ont assurément gêné le développement de l'entreprise depuis 1945. Sans parler du procès devant le tribunal militaire à Mayence, puis à Coblenz : Suite à une dénonciation, les dirigeants et plusieurs de leurs collaborateurs étaient accusés d'avoir maltraité des travailleurs forcés et des prisonniers de guerre français. Les témoignages favorables de bon nombre d'entre eux avaient pour conséquence l'acquittement des directeurs de Boehringer Ingelheim le 25 septembre 1949. En revanche, plusieurs employés – qui contrairement aux directeurs étaient en contact direct avec les travailleurs forcés – devaient purger de courtes peines de prison.²⁸

Boehringer Ingelheim fit les frais du pragmatisme des Français et en même temps leurs fortes réserves contre les élites politiques et économiques allemandes – ambiguïté que Dietmar Hüser a appelée la « double politique de la France à l'égard de l'Allemagne ».²⁹ En connaissance de cette ambiguïté, les autorités allemandes de la zone française d'occupation poursuivirent selon Cornelia Rauh un « modèle défensif de l'épuration économique » pour traiter rapidement la masse des cas mineurs et ne pas donner l'occasion aux forces d'occupation d'intervenir. Cela n'a pas toujours réussi, provoquant parfois même des conflits ouverts comme chez Boehringer ou dans le cas des industriels de l'aviation Claude Dornier,

syndicalisme allemand. La dénazification n'était qu'un cadre pour continuer cette lutte. C'est la raison pour laquelle le directeur n'avait pas le droit de regagner son poste même après avoir été classé « suiveur ». Cf. aussi dans le cas de Thyssen : Thomas URBAN, *Zwangsarbeit bei Thyssen. <Stahlverein> und <Baron-Konzern> im Zweiten Weltkrieg* (Familie – Unternehmen – Öffentlichkeit: Die Thyssens im 20. Jahrhundert 2), Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2014, p. 155–162.

²⁸ KIBENER, *Boehringer Ingelheim im Nationalsozialismus* (note 9), p. 179–197.

²⁹ Dietmar HÜSER, *Frankreichs <doppelte Deutschlandpolitik>. Dynamik aus der Defensive – Planen, Entscheiden, Umsetzen in gesellschaftlichen und wirtschaftlichen, innen- und außenpolitischen Krisenzeiten 1944–1950* (Dokumente und Schriften der Europäischen Akademie Otzenhausen 77), Berlin, Duncker & Humblot, 1996, p. 365–404, 538–548. Pour les stratégies et intérêts parfois contradictoires des alliés voir aussi AHRENS, « Von der <Säuberung> zum Generalpardon » (note 18), p. 40–41.

Jürgen Finger: Une élite apolitique dans une économie politisée? La dénazification des chefs d'entreprise, in: Sébastien Chauffour, Corine Defrance, Stefan Martens, Marie-Bénédicte Vincent (eds.), La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945 (L'Allemagne dans les relations internationales 16), DOI: <https://doi.org/10.3726/b16165>, Peter Lang: Bruxelles, S. 65-88.

All rights reserved.

Karl Maybach et Hugo Eckener.³⁰ Dr Oetker, par contre, est l'exemple d'un large consensus post-guerre qui comprenait même le fiduciaire installé par les occupants britanniques et les parties prenantes de la dénazification.³¹

Rien qu'un expert patriotique : Hans Crampe

Seulement l'un des cadres des usines Oetker a été dénazifié en zone française d'occupation. Hans Crampe, le fondé de pouvoir déjà mentionné qui avait pris l'héritier Rudolf-August Oetker sous son aile à Berlin, mérite d'être examiné de près à cause de son rôle décisif dans le positionnement de l'entreprise dans l'économie de guerre nationale-socialiste. Crampe était un cas exceptionnel parmi les dirigeants des usines Oetker : tandis que les cadres chevronnés du siège social avaient passé presque toute leur carrière professionnelle chez Oetker, le nouveau lobbyiste-en-chef était un *homo novus*, un nouveau venu. En tant que directeur des usines Pomosin à Francfort-sur-le-Main Crampe avait prouvé son expertise en matière de commerce extérieur de plus en plus compliqué et réglementé. En 1937, Kaselowsky l'a embauché pour représenter Dr Oetker auprès des autorités militaires (Wehrmacht et SS) et civiles de Berlin, notamment les administrations économiques compétentes pour la fixation des prix, le rationnement, l'allocation des matières premières d'origine nationale et étrangère, et des devises. Crampe est rapidement devenu l'un des conseillers les plus proches du patron, Richard Kaselowsky.³²

Son dossier conservé au centre des Archives diplomatiques de La Courneuve laisse croire qu'il aurait juste trouvé des juges cléments. Mais y sont absentes des étapes importantes de la procédure.³³ Au début des années d'occupation, Crampe semblait indécis au sujet de ses perspectives d'avenir vu l'incertitude générale concernant l'ampleur des efforts d'épuration politique et la détermination des alliés. Craignant la procédure dans la zone britannique, réputée plus sévère, Crampe se voyait d'abord bloqué dans la zone française jusqu'au moment où un représentant du militaire français lui aurait signalé qu'il n'y avait aucune charge majeure contre lui.³⁴

³⁰ Cornelia RAUH-KÜHNE, « Die Unternehmer und die Entnazifizierung der Wirtschaft in Württemberg-Hohenzollern », in : Cornelia RAUH-KÜHNE et Michael RUCK (éd.), *Regionale Eliten zwischen Diktatur und Demokratie. Baden und Württemberg 1930–1952* (Nationalsozialismus und Nachkriegszeit in Südwestdeutschland 1), Munich, R. Oldenbourg, 1993, p. 311–315.

³¹ Il faut constater le manque évident de recherches systématiques sur les administrateurs si importants pendant la période du contrôle des biens qui pouvait durer quelques années (origine, biographie, recrutement, durée de l'intervention, activités après ?) mais aussi leurs contrôleurs alliés dans les services économiques des gouvernements militaires (quels buts, quelle expertise économique et de gestion ?).

³² FINGER, KELLER et WIRSCHING, *Dr. Oetker und der Nationalsozialismus* (note 14), 279–285, 293–324.

³³ Archives Diplomatiques, 1BAD/389 (no. ancien 1198).

³⁴ Note de l'administrateur séquestre des usines Oetker, Ernst Tüscher, 26 avril 1946, OeFA, P15/106.

Jürgen Finger: Une élite apolitique dans une économie politisée? La dénazification des chefs d'entreprise, in: Sébastien Chauffour, Corine Defrance, Stefan Martens, Marie-Bénédicte Vincent (eds.), La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945 (L'Allemagne dans les relations internationales 16), DOI: <https://doi.org/10.3726/b16165>, Peter Lang: Bruxelles, S. 65-88.

All rights reserved.

Le dossier plus complet conservé aux archives d'État à Fribourg-en-Brisgau montre qu'il y avait quand même des charges formelles qui méritaient toute son attention. Crampe devait convaincre le ministère public et la commission de dénazification que ses fonctions étaient soit purement honorifiques, soit scientifiques. La première stratégie (titre honorifique) s'appliquait à son titre de *Wehrwirtschaftsführer*, dirigeant de l'économie de défense, qui, dans le pire des cas, lui aurait même valu un classement comme coupable principal du nazisme (*Hauptschuldiger* – cat. I). La deuxième stratégie (titre scientifique) était appropriée pour son poste de délégué des techniques de conservation des aliments au sein du conseil de la Recherche du Reich (Reichsforschungsrat), organisme qui subventionnait et organisait la recherche vitale pour la guerre sous les auspices de Hermann Göring. En revanche, la fonction du capitaine de la réserve au sein du haut commandement de l'Armée de terre n'a jamais attiré l'attention, ni des Français ni du ministère public.

La section Constance de la chambre d'Épuration de Fribourg-en-Brisgau s'est bien efforcée de faire apparaître le passé de Crampe sous un jour favorable : alors que son activité au sein du conseil de la Recherche du Reich aurait été importante pour la « Volksgemeinschaft », la communauté raciale et politique du peuple allemand, comme l'a souligné la commission encore en 1948, cette activité n'aurait été point politique, plutôt scientifique et technique. Pour la sous-commission à Constance chargée d'élaborer une ébauche de l'avis de dénazification, la charge formelle contre Crampe n'était même pas une « charge » – si bien que le mot apparaît entre guillemets dans son avis. En plus, les attestations de moralité affirmaient l'innocuité politique de l'intéressé : avant de changer aux usines Oetker en 1937, Crampe aurait collaboré sans hésitation avec des employés juifs et, pendant la guerre, il aurait retardé l'exécution d'un résistant français. Sur la demande de Crampe, même Otto Frank, le père d'Anne Frank, a délivré un affidavit attestant que Crampe n'aurait jamais été antisémite et se serait toujours comporté équitablement envers lui ; après son émigration Frank avait été le gérant de la filiale néerlandaise du groupe Opekta/Pomosin dont Crampe était l'un des directeurs avant d'être embauché par Kaselowsky. Compte tenu de cette combinaison – charge purement formelle d'une part, distance affirmée à l'égard du nazisme d'autre part – Crampe n'aurait été qu'un suiveur selon la sous-commission. Avec le jugement de la chambre d'Épuration de Fribourg-en-Brisgau le 22 août 1948, il s'en est sorti même sans aucune peine ou mesure expiatoire ; l'objection du gouvernement militaire français à cause de son rang de dirigeant de l'économie de défense n'a pas été retenue.³⁵

³⁵ Décision dans la procédure d'épuration politique (section Constance de la chambre d'Épuration de Fribourg-en-Brisgau), 22 août 1948, Archives Diplomatiques, 1BAD/1198 (no ancien 389). Proposition pour une décision dans la procédure d'épuration politique (sous-commission de Constance), 17 août 1948, Staatsarchiv (StA) Fribourg-en-Brisgau, D 180/2, 217407, fol. 33 ; pour les affidavits fol. 1–16, 28. D'abord, le gouvernement militaire n'a pas voulu suivre cette décision et a estimé qu'une amende serait nécessaire à cause du titre de *Wehrwirtschaftsführer* (fol. 39, 44-45). Début 1949, alors que l'élan de la dénazification était complètement perdu, l'instance de révision a écarté cette nécessité : Protocole de la session en huis clos de la 2^e

Jürgen Finger: *Une élite apolitique dans une économie politisée? La dénazification des chefs d'entreprise*, in: Sébastien Chauffour, Corine Defrance, Stefan Martens, Marie-Bénédicte Vincent (eds.), *La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945 (L'Allemagne dans les relations internationales 16)*, DOI: <https://doi.org/10.3726/b16165>, Peter Lang: Bruxelles, S. 65-88.

All rights reserved.

Le fardeau formel était donc là, mais Crampe pouvait facilement le neutraliser en se référant à son expertise technique et, prétendument, apolitique. Les juges et le ministère public ne pouvaient pas savoir ce qui faisait partie de ses différentes fonctions au quotidien. Seulement un examen approfondi des archives de la société Oetker, et en particulier de la correspondance entre Crampe et Kaselowsky, aurait pu y remédier.

La combinaison de ses fonctions en temps de guerre faisait de Crampe l'employé le plus précieux de Kaselowsky. Il organisait l'approvisionnement des usines Oetker en matières premières, si nécessaire également en provenance des pays occupés que le capitaine Crampe visitait à plusieurs reprises. Crampe proposait à Kaselowsky des objets à « aryaniser » et à « germaniser » en Allemagne et dans les pays occupés. Au service du ravitaillement au sein du haut commandement de l'Armée de terre, il était compétent notamment pour la gestion de la Nährwertgesellschaft mbH, joint-venture de la Wehrmacht avec plusieurs fleurons de l'industrie alimentaire allemande, dont Dr Oetker, qui a produit de la poudre végétale au sud-est de l'Europe.

Finalement, Crampe a géré pour le compte de Kaselowsky un joint-venture avec les usines de cellulose de la Phrix AG d'un côté, et l'administration économique des SS de l'autre : la Hunsa-Forschungs-Gesellschaft mbH et la Toq Handels-Gesellschaft mbH, destinés à examiner la production de protéines vitaminées sur la base d'eaux résiduelles industrielles. La construction du site de production dépendait de l'exploitation de travailleurs forcés issus du camp de Neuengamme et mis à disposition par le chef même du SS-WVHA, le général SS Oswald Pohl, comme se félicitaient Kaselowsky et Crampe. Après les premiers tests dans le camp de Neuengamme, la *Phrix-Hefe*, une levure alimentaire riche en protéines et vitamines, a été commercialisée surtout pour l'usage militaire sans qu'il n'y ait jamais eu de production à grande échelle.

Les produits issus de ces deux coopérations étaient des aliments à haute valeur nutritive ou des compléments nutritionnels, aujourd'hui connus sous le nom d'alicaments ou aliments fonctionnels, prometteurs en vue de la société de consommation post-guerre et de ses nouvelles habitudes alimentaires. La collaboration a été si fructueuse que la SS a même cherché à débaucher le capitaine Crampe de la Wehrmacht, lui offrant un rang SS équivalent en 1944.³⁶

Les comités de dénazification aussi bien que le gouvernement militaire français n'étaient pas conscients de ces éléments. Ils se sont penchés sur la question des charges formelles, d'ailleurs minimales en ce qui concerne la proximité avec le parti (son adhésion tardive au parti

Spruchkammer-Abteilung du pays de Bade au 1^{er} février 1949, StA Fribourg-en-Brisgau, D 180/2, 217407, fol. 48-49.

³⁶ Cf. entre autres : FINGER, KELLER et WIRSCHING, *Dr. Oetker und der Nationalsozialismus* (note 14), p. 304-323.

Jürgen Finger: Une élite apolitique dans une économie politisée? La dénazification des chefs d'entreprise, in: Sébastien Chauffour, Corine Defrance, Stefan Martens, Marie-Bénédicte Vincent (eds.), La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945 (L'Allemagne dans les relations internationales 16), DOI: <https://doi.org/10.3726/b16165>, Peter Lang: Bruxelles, S. 65-88.

All rights reserved.

en 1939 aurait été incitée par Kaselowsky). Le rang de *Wehrwirtschaftsführer* était facile à dénigrer par rapport à la nature de l'industrie alimentaire (aussi loin que possible de l'industrie des armements). En outre, les personnes mandatées à dénazifier Hans Crampe étaient bien enclines à suivre les explications de l'intéressé à tous les points névralgiques. Ils ont accepté le sens non équivoque que Crampe a su donner à sa biographie : celui d'un expert qui aurait agi par patriotisme et, si possible, aurait aidé des personnes persécutées.

La dénazification et la politique mémorielle précoce des entreprises

L'exemple de Dr Oetker, et surtout de Crampe, démontre bien que les dossiers de dénazification sont aussi précieux que limités dans leur portée et leur fiabilité. Ils contiennent des informations biographiques qui ne seraient autrement pas à la portée des chercheurs et chercheuses, y compris les égo-histoires des concernés sous forme d'auto-justifications écrites.³⁷ Aussi importants que soient ces dossiers de dénazification en tant que source biographique, ils ne permettent néanmoins qu'un jugement limité sur les motivations, les contraintes, les connaissances et les actions des Allemands et Allemandes (ces dernières étant d'ailleurs fortement sous-représentées dans l'échantillon) avant 1945 – pour cela, il faut impérativement les croiser avec d'autres sources.

Les dossiers documentent régulièrement un mélange spécifique de formalisme (questionnaires) et d'apologétique unilatérale (égo-histoires et affidavits apportés par les soins de la personne concernée). Le schématisme de la procédure, adapté aux membres du service public et aux activistes nazis, a évidemment posé problème dans le cas des dirigeants économiques. La minorité des entrepreneurs activistes, qui s'étaient trop exposés pendant le régime national-socialiste, était bien dans le viseur des enquêteurs alliés et allemands,³⁸ tandis que la majorité des concernés et les formes spécifiques de la coopération et de la complicité économique sont restées hors vue.

La charge formelle semblait souvent minime chez ces personnes qui, à l'instar des fondés de pouvoir de Oetker, n'étaient que des membres tardifs et peu actifs du parti, trop prisés par leur

³⁷ Par exemple: Hans Crampe: « Bericht über mein politisches Verhalten », 21 juillet 1948, StA Fribourg-en-Brigau, D 180/2, 217407, fol. 18–23.

³⁸ Voir Petra BRÄUTIGAM, *Mittelständische Unternehmer im Nationalsozialismus. Wirtschaftliche Entwicklungen und soziale Verhaltensweisen in der Schuh- und Lederindustrie Badens und Württembergs* (Nationalsozialismus und Nachkriegszeit in Südwestdeutschland 6), Munich, R. Oldenbourg, 1997, p. 368–379. RAUH-KÜHNE, « Die Unternehmer und die Entnazifizierung » (note 30), p. 318–322. Hartmut BERGHOF et Cornelia RAUH, *Fritz K. Ein deutsches Leben im zwanzigsten Jahrhundert*, Stuttgart/Munich, DVA, 2000. Roman KÖSTER, *Hugo Boss 1924–1945. Die Geschichte einer Kleiderfabrik zwischen Weimarer Republik und « Drittem Reich »* (Schriftenreihe zur Zeitschrift für Unternehmensgeschichte 23), München, C. H. Beck, 2011, p. 95–99. Pour l'auto-mobilisation de Richard Kaselowsky (« Selbstmobilisierung »), jamais dénazifié à cause de son décès en 1944 : FINGER, KELLER et WIRSCHING, *Dr. Oetker und der Nationalsozialismus* (note 14), p. 411–417.

Jürgen Finger: *Une élite apolitique dans une économie politisée? La dénazification des chefs d'entreprise*, in: Sébastien Chauffour, Corine Defrance, Stefan Martens, Marie-Bénédicte Vincent (eds.), *La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945 (L'Allemagne dans les relations internationales 16)*, DOI: <https://doi.org/10.3726/b16165>, Peter Lang: Bruxelles, S. 65-88.

All rights reserved.

travail. Mais c'est aussi vrai pour des managers fortement impliqués dans la gestion de l'économie de guerre, une gestion qui fonctionnait dans des formes spécifiques mélangeant le bureaucratisme et le volontarisme de l'État national-socialiste avec des éléments d'autogestion et de la mobilisation des entrepreneurs et managers.

Sans connaissance du cas particulier, il était difficile d'évaluer si la fonction d'un *Kreiswirtschaftsberater* ou d'un *Wehrwirtschaftsführer* représentait un titre anodin ou une position de confiance et même de pouvoir. D'autant plus important était le récit biographique sans ambiguïtés que les intéressés se sont efforcés à faire, comme par exemple chez l'expert « scientifique » Crampe et le « simple » expert-conseil Theodor Kaselowsky. Il ne s'agit d'ailleurs pas que d'une question de pirouettes apologétiques : il y a une vraie question de recherche qui vise à savoir ce que cela signifiait d'être conseiller municipal ou membre du conseil de la chambre de Commerce et d'Industrie dans une société civile nazifiée, dans un système politique qui avait remplacé les instances collégiales au profit du *Führerprinzip*, du principe du chef unique.

Les commissions de dénazification n'étaient pas habilitées à évaluer ces questions, ou encore à étudier la gestion même de l'entreprise, tâche encore aujourd'hui fastidieuse pour les experts et expertes d'histoire économique.³⁹ Les profits éventuels étaient difficiles à établir, à l'exception des quelques cas évidents qui devaient leur carrière économique en partie ou même en totalité à leur activisme politique.⁴⁰ En fait, les entrepreneurs contribuaient à la stabilité et à la capacité d'agir du régime précisément par la gestion de leurs entreprises et par l'opportunisme si caractéristique à leur profession, faisant d'eux des « associés commandités » (Avraham Barkai) du régime.⁴¹ L'ancienne question de la primauté de l'une sur l'autre était donc bien mal posée : économie et politique étaient liées de manière fonctionnelle l'une à l'autre, elles étaient des ressources réciproques (« Ressourcen für einander »).⁴²

Cependant, plus les procédures duraient longtemps, plus le souci de la justice procédurale prenait le dessus, plus les entrepreneurs profitaient de leurs avantages comparatifs, c'est-à-

³⁹ Voir entre autres : Avraham BARKAI, « Die «stillen Teilhaber» des NS-Regimes », in : Lothar GALL et Hans POHL (éd.), *Unternehmen im Nationalsozialismus* (Schriftenreihe zur Zeitschrift für Unternehmensgeschichte 1), Munich, C. H. Beck, 1998; HENKE, *Die Dresdner Bank im Dritten Reich 1933–1945* (note 11), p. 11–38. Dieter ZIEGLER, « Erosion der Kaufmannsmoral: «Arisierung», Raub und Expansion », in : FREI et SCHANETZKY (éd.), *Unternehmen im Nationalsozialismus* (note 6), p. 156–168.

⁴⁰ Par exemple: BERGHOFF et RAUH, *Fritz K* (note 38).

⁴¹ BARKAI, « Die «stillen Teilhaber» des NS-Regimes » (note 39). RAUH-KÜHNE, « Die Unternehmer und die Entnazifizierung » (note 30), p. 329–330. RAUH-KÜHNE, « Die Entnazifizierung und die deutsche Gesellschaft » (note 24), p. 41–42. AHRENS, « Von der «Säuberung» zum Generalpardon » (note 18), p. 43–44. Pour la fonction stabilisatrice de l'économie: PLUMPE, « Les entreprises sous le nazisme » (note 11), p. 457–461.

⁴² FINGER, KELLER et WIRSCHING, *Dr. Oetker und der Nationalsozialismus* (note 14), p. 413. Mitchell G. ASH, « Wissenschaft und Politik als Ressourcen für einander », in : Rüdiger vom BRUCH et Brigitte KADERAS (éd.), *Wissenschaften und Wissenschaftspolitik. Bestandsaufnahmen zu Formationen, Brüchen und Kontinuitäten im Deutschland des 20. Jahrhunderts*, Stuttgart, Franz Steiner, 2002, p. 32–51.

Jürgen Finger: *Une élite apolitique dans une économie politisée? La dénazification des chefs d'entreprise*, in: Sébastien Chauffour, Corine Defrance, Stefan Martens, Marie-Bénédicte Vincent (eds.), *La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945 (L'Allemagne dans les relations internationales 16)*, DOI: <https://doi.org/10.3726/b16165>, Peter Lang: Bruxelles, S. 65-88.

All rights reserved.

dire des « constellations de distribution asymétrique de l'information » entre les entreprises et les institutions de dénazification.⁴³ En outre, les dirigeants d'entreprise faisaient état de leur statut d'experts, en tant que commerçants, techniciens et inventeurs.⁴⁴

Ce recours à un professionnalisme prétendument apolitique faisait partie d'une politique mémorielle précoce de la part de l'industrie, du commerce et du secteur financier allemand. Cette politique mémorielle a été déclenchée dès l'immédiat après-guerre, notamment dans le contexte des procès de Nuremberg contre les grands groupes industriels comme Flick, I. G. Farben et Krupp en 1947/1948. Cette élite parmi l'élite, ces grands noms de l'industrie de l'armement et de la chimie, bien informés et agiles, ont réussi à façonner leur image de spécialistes et de commerçants apolitiques, avec l'aide de leurs avocats et leurs conseillers en relations publiques. Il y avait une stratégie sophistiquée de défense, des mémorandums et, pour influencer les autorités allemandes et alliées ainsi que le public allemand et étranger, un travail médiatique de vaste ampleur.⁴⁵

Leur récit était aussi efficace que simple : en tant qu'entrepreneur, il aurait fallu se compromettre. On aurait agi dans une économie totalitaire, une économie de plan national-socialiste qui n'aurait plus ressemblé à un marché libre. Les entreprises auraient été forcées à investir dans l'effort de guerre, le plus souvent à haut risque de pertes, pertes qui auraient été doublées, finalement, par la destruction des sites industriels et l'arbitraire des vainqueurs de 1945. Les entrepreneurs se seraient seulement engagés pour éviter le pire et auraient agi, à part cela, en bons patriotes. Se voulant profondément apolitique, ce patriotisme aurait été abusé par les nazis. Et les nazis, d'ailleurs, c'étaient toujours les autres.

Imposer cette interprétation à l'aide d'avocats et de spécialistes en relation publiques était d'autant plus facile que le récit des alliés, surtout celui des procureurs américains à Nuremberg, était binaire et sans nuances.⁴⁶ Il est vrai que des industriels ont été jugés à Nuremberg – mais même ces jugements acceptaient la ligne générale de l'argument apologétique.⁴⁷ Avec un succès durable, une sorte de coupe-feu a été érigé entre les élites politiques d'un côté et les élites économiques de l'autre : en faisant référence à l'histoire de

⁴³ AHRENS, « Von der ‹Säuberung› zum Generalpardon » (note 18), p. 25–27.

⁴⁴ Voir aussi *ibid.*, p. 40.

⁴⁵ Pour le suivant: Sebastian BRÜNGER, *Geschichte und Gewinn. Der Umgang deutscher Konzerne mit ihrer NS-Vergangenheit* (Geschichte der Gegenwart 15), Göttingen, Wallstein, 2017, p. 42–120. AHRENS, « Von der ‹Säuberung› zum Generalpardon » (note 17), p. 31–33. Kim Christian PRIEMEL, « Tradition und Notstand. Interpretations- und Konfrontationslinien im Fall Krupp », in : Kim Christian PRIEMEL et Alexa STILLER (éd.), *NMT. Die Nürnberger Militärtribunale zwischen Geschichte, Gerechtigkeit und Rechtschöpfung*, Hamburg, Hamburger Edition, 2013, p. 451–454, 457–463. Axel DRECOLL, « Der Auftakt der Industriellen-Prozesse. Der Fall 5 gegen die Manager des Flick-Konzerns », in : *ibid.*, p. 393–396.

⁴⁶ DRECOLL, « Der Auftakt der Industriellen-Prozesse » (note 45), p. 399–400. PRIEMEL, *Tradition und Notstand* (note 44), p. 457–463.

⁴⁷ Pour les différents procès, voir les contributions dans: Kim Christian PRIEMEL et Alexa STILLER (éd.), *NMT* (note 45).

Jürgen Finger: *Une élite apolitique dans une économie politisée? La dénazification des chefs d'entreprise*, in: Sébastien Chauffour, Corine Defrance, Stefan Martens, Marie-Bénédicte Vincent (eds.), *La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945 (L'Allemagne dans les relations internationales 16)*, DOI: <https://doi.org/10.3726/b16165>, Peter Lang: Bruxelles, S. 65-88.

All rights reserved.

l'entreprise plus longue que les fameuses douze années, en évoquant les fondateurs, la qualité du produit, le côté technique de la production, l'intégrité des dirigeants, leurs efforts paternalistes envers le personnel. Les éléments de ce récit, établis dans les années 1940, ont marqué le discours pour au moins trente ans et faisaient même écho dans la jeune discipline de l'*Unternehmensgeschichte*, l'histoire de l'entreprise allemande. Même dans le cas d'Albert Vögler, principal de la Vereinigte Stahlwerke AG (Stahlverein), les auteurs des différentes publications commémoratives ont tout fait, avec de nombreuses contorsions, pour réinterpréter son suicide hâtif le 14 avril 1945 et effacer tout soupçon d'après lequel cet acte aurait été l'aveu d'un homme coupable.⁴⁸

Tout comme d'autres groupes sociaux, les élites économiques étaient enclines à s'acquitter elles-mêmes de toute responsabilité politique. Eux aussi jouaient avec la « la figure mémorielle d'auto-victimisation » (Martin Sabrow), sur laquelle aurait été construit, après 1945, le « sentiment d'innocence collective » largement répandu dans la société allemande (Edgar Wolfrum).⁴⁹ Bien que les entrepreneurs aient toujours préféré se présenter comme des leaders, le « suiveur » est devenu un lieu de mémoire ouest-allemand aussi dans le domaine de l'économie.⁵⁰

Bien sûr, il y avait toujours des contre-narrations, surtout de la part des communistes, de la zone soviétique et de la RDA. Mais leurs reproches stéréotypés contre les « capitalistes » ont provoqué des réactions autant stéréotypées de la part des entreprises et du public ouest-allemand. L'objectif, la délégitimation de la RFA, était si évident que les entrepreneurs et le management avaient jeu facile.⁵¹ En plus, l'interprétation marxiste du fascisme allemand, associant Hitler et les nazis à des marionnettes du grand capital rendait les détracteurs aveugles pour les actes concrets des entrepreneurs et même pour leurs victimes. Ce fut pareil

⁴⁸ Kim Christian PRIEMEL, « Gekaufte Geschichte. Der Freundeskreis Albert Vögler, Gert von Klass und die Entwicklung der historischen Unternehmensforschung nach 1945 », *Zeitschrift für Unternehmensgeschichte*, 52/2, 2017, p. 177–202, DOI 10.1515/zug-2007-0204. Sebastian BRÜNGER, « Schattenkapitel. NS-Unternehmensgeschichtsschreibung in der Bundesrepublik zwischen Öffentlichkeitsarbeit und Wissenschaft », *Zeitschrift für Unternehmensgeschichte*, 63/1, 2018, p. 120–133, DOI 10.1515/zug-2017-0063. Tim SCHANETZKY, « Albert Vögler », in : Norbert FREI (éd.), *Wie bürgerlich war der Nationalsozialismus ?* (Jena Center Geschichte des 20. Jahrhunderts – Vorträge und Kolloquien 22), Göttingen, Wallstein, 2018, p. 293–298.

⁴⁹ Martin SABROW, « Den Zweiten Weltkrieg erinnern », *Aus Politik und Zeitgeschichte*, 36–37, 2009, p. 14–21, notamment 18. Edgar WOLFRUM, « Die Anfänge der Bundesrepublik, die Aufarbeitung der NS-Vergangenheit und die Fernwirkungen für heute », in : Ursula BITZEGEIO, Anja KRÜKE et Meik WOYKE (éd.), *Solidargemeinschaft und Erinnerungskultur im 20. Jahrhundert. Beiträge zu Gewerkschaften, Nationalsozialismus und Geschichtspolitik* (Politik- und Gesellschaftsgeschichte 84), Bonn, Dietz, 2009, p. 363–377, notamment 373.

⁵⁰ VINCENT, *Punir et rééduquer* (note 24), p. 79–80; Gesine SCHWAN, « Der Mitläufer », in : Étienne FRANÇOIS et Hagen SCHULZE (éd.), *Deutsche Erinnerungsorte*, Munich, C. H. Beck, 2001, p. 654–669.

⁵¹ BRÜNGER, *Geschichte und Gewinn* (note 45), p. 138–199.

Jürgen Finger: *Une élite apolitique dans une économie politisée? La dénazification des chefs d'entreprise*, in: Sébastien Chauffour, Corine Defrance, Stefan Martens, Marie-Bénédicte Vincent (eds.), *La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945 (L'Allemagne dans les relations internationales 16)*, DOI: <https://doi.org/10.3726/b16165>, Peter Lang: Bruxelles, S. 65-88.

All rights reserved.

en 1968, quand la révolte étudiante présentait un défi pour les récits apologétiques de la classe managériale allemande sans pour autant aller au cœur du problème.⁵²

Ce fut seulement dans les années 80 et 90 que refirent surface les enjeux concrets de la complicité économique d'une élite, entre-temps en retraite ou décédée. D'abord par le travail des *Geschichtswerkstätten*, des ateliers d'historiens amateurs prônant une histoire populaire et locale, puis, après l'effondrement du bloc soviétique, de nouveaux groupes de victimes ont attiré l'attention de l'opinion publique allemande et internationale et de la recherche. Ils ont mis à l'ordre du jour des demandes de réparation et de restitution jusque-là irrecevables : les travailleurs et travailleuses forcés issus de l'est de l'Europe, l'or volé des juifs européens, les assurances et les comptes courants « sans maître » en Suisse et ailleurs, les spoliations en Autriche et, finalement, les demandes de restitution visant des œuvres d'art.⁵³

C'est dans ce contexte que la « déséparation »⁵⁴ des entreprises et le récit apologétique de toute une génération de managers et de leurs successeurs directs ont finalement perdu de leur persuasion et qu'une histoire des entreprises renouvelée a commencé à poser les bonnes questions, avec un certain retard certes, mais avec d'autant plus de radicalité.⁵⁵ En ce moment même, pour revenir au début de l'article, le grand nombre de dossiers de dénazification, de

⁵² Sven KELLER et Jürgen FINGER, « Der Bielefelder Kunsthallenstreit 1968. Mäzenatentum, Memoria und NS-Vergangenheit im Hause Oetker », in : Jörg OSTERLOH et Harald WIXFORTH (éd.), *Unternehmer und NS-Verbrechen. Wirtschaftseliten im « Dritten Reich » und in der Bundesrepublik Deutschland* (Wissenschaftliche Reihe des Fritz-Bauer-Instituts 23), Francfort-sur-le-Main, Campus, 2014, p. 331–361, notamment 357–361.

⁵³ Hormis les synthèses déjà mentionnées, voir pour des références supplémentaires : Christoph CORNELIBEN et Paolo PEZZINO (éd.), *Historikerkommissionen und historische Konfliktbewältigung*, Berlin/Boston, de Gruyter Oldenbourg, 2018. Pour la spoliation d'œuvres d'art entre autres : Andrea BAMBI et Axel DRECOLL, « Einleitung : Zur Debatte um Provenienzforschung und Restitution », in : Andrea BAMBI et Axel DRECOLL (éd.), *Alfred Flechtheim. Raubkunst und Restitution* (Schriftenreihe der Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte 110), Berlin/Boston, de Gruyter Oldenbourg, 2015, p. 1–8. Christian WELZBACHER, « Kunstschutz, Kunstraub, Restitution. Neue Forschungen zur Geschichte und Nachgeschichte des Nationalsozialismus », *H-Soz-Kult*, 13/12/2012, www.hsozkult.de/literaturereview/id/forschungsberichte-1296. Pour les *Geschichtswerkstätten* voir: Etta GROTRIAN, « Geschichtswerkstätten und alternative Geschichtspraxis in den achtziger Jahren », in : Wolfgang HARDTWIG et Alexander SCHUG (éd.), *History Sells ! Angewandte Geschichte als Wissenschaft und Markt*, Stuttgart, Franz Steiner, 2009, p. 243–253.

⁵⁴ Voir Marie-Bénédicte VINCENT, « De la dénazification à la réintégration des fonctionnaires », *Vingtième Siècle*, 121/1, 2014, 3–19, notamment 3–6, DOI 10.3917/ving.121.0003

⁵⁵ Un signe de la professionnalisation et de la haute qualité atteinte est la critique acerbe avec laquelle la discipline réagit aux collègues qui reviennent aux mauvaises habitudes d'antan, non seulement à cause du caractère apologétique de leurs écrits, mais aussi parce que ceux-ci ne correspondent plus aux attentes envers une histoire de l'entreprise digne de ce nom : Cornelia RAUH, « <Angewandte Geschichte> als Apologetik-Agentur ? Wie man an der Universität Erlangen-Nürnberg Unternehmensgeschichte <kapitalisiert> », *Zeitschrift für Unternehmensgeschichte*, 56/1, 2011, 102–115, DOI 10.1515/zug-2011-0106. Alfred RECKENDREES, « Was du darfst, darf ich auch ? Reflektionen zum Thema Wissenschaft, Unternehmensgeschichte und Auftragsforschung », *Akkumulation*, 31, 2011, p. 1–17, http://www.kritische-unternehmensgeschichte.de/sites/default/files/Aufsatz_Reckendrees.pdf. Tim SCHANETZKY, « Die Mitläuferfabrik. Erlanger Zugänge zur <modernen Unternehmensgeschichte> », *Akkumulation*, 31, 2011, http://www.kritische-unternehmensgeschichte.de/sites/default/files/Aufsatz_Schanetzky4.pdf. Toni PIERENKEMPER, « <Moderne> Unternehmensgeschichte auf vertrauten (Irr-)Wegen ? », *Zeitschrift für Unternehmensgeschichte*, 57, 2012, p. 70–85, DOI 10.1515/zug-2012-0105.

This is the author's post-print of a book chapter published in [print, epub and pdf by Peter Lang publishers](#):

Jürgen Finger: Une élite apolitique dans une économie politisée? La dénazification des chefs d'entreprise, in: Sébastien Chauffour, Corine Defrance, Stefan Martens, Marie-Bénédicte Vincent (eds.), La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945 (L'Allemagne dans les relations internationales 16), DOI: <https://doi.org/10.3726/b16165>, Peter Lang: Bruxelles, S. 65-88.

All rights reserved.

restitution, etc. a été (re)découvert par la recherche ; de plus en plus d'entreprises ont ouvert leurs archives. Les historiennes et historiens ont décortiqué l'ancien récit sur les entrepreneurs, prétendus experts en tout sauf en politique, et ont contribué à nuancer notre connaissance de la société et de l'économie national-socialiste bien au-delà de l'idée d'avatars sinistres et tout-puissants.